



**Municipalité de Servion**

Servion, le 17 janvier 2020

**Au Conseil communal**  
1077 Servion

### **Préavis municipal no 03-2020**

**Concernant l'octroi d'un crédit extrabudgétaire avec demande d'autorisation d'emprunter Fr. 140'000.00 en vue de financer :**

- **La réfection des façades des bâtiments communaux ECA n° 416 et n° 377 situés au Chemin du Centre 4 et 6 à Servion**
- 

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **Préambule**

Les bâtiments situés au Chemin du Centre n° 4 (ancien office de poste) et n° 6 (boulangerie) à Servion ont été construits respectivement entre 1989-1990 et 1987-1988.

Le choix de l'époque, contestable ou non, de construire des bâtiments avec pas ou peu d'avant-toits implique qu'avec le temps les façades ont tendance se détériorer plus rapidement. Ceci peut malheureusement se vérifier sur ces deux bâtiments.

L'un des rôles de la Municipalité étant de prendre soin du patrimoine communal qui lui est confié, cette dernière a décidé de procéder à une réfection complète des parties extérieures de ces deux bâtiments.

Trois devis ont été demandés à des entreprises connues et ayant une expérience dans ce type de travaux. L'une d'entre elle n'a pas souhaité répondre. Les deux offres rentrées ont cependant surpris la Municipalité par la différence importante des coûts pour un travail pourtant similaire. Face à cette différence, la Municipalité s'est demandée si des éléments n'auraient pas été oubliés dans la 1<sup>ère</sup> offre et elle a contacté l'entreprise qui a confirmé ses prix.

Il nous paraît important de relever que la Municipalité connaît la manière de travailler de cette entreprise puisqu'elle collabore avec elle depuis plusieurs années à son entière satisfaction. Cette dernière est en effet spécialisée dans la rénovation et nous avons pu constater, comme la plupart d'entre vous qui ont vu nos bâtiments rénovés, que sa réputation n'est pas usurpée.

### **Descriptif, coût et planning des travaux**

Nous n'avons souhaité énumérer ci-après le descriptif des travaux qui s'inscrivent dans la continuité de la transformation du magasin-boulangerie-tea-room et de la création d'un centre de village à Servion.

Il s'agit en bref pour les façades de travaux de grattage et de raclage du crépi décollé, du colmatage des fissures, de l'application d'une couche de fond et d'un toilage complet avec treillis noyé dans la masse adhésive, de l'application d'un crépi 2 mm type Marmoran silicone de teinte pastel. Toutes les boiseries seront poncées avant l'application de 2 couches de vernis et la partie métallique de l'entrée principale du bâtiment de la boulangerie sera bien entendu elle aussi traitée et repeinte.

Coût des travaux	Fr.	127'643.60
Arrondi	Fr.	12'356.40
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>140'000.00</b>

Si le Conseil communal accepte ce préavis, les travaux pourraient débuter au début mai 2020.

### **Conclusions**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

#### **Le Conseil communal de Servion**

- vu le préavis municipal no 03-2020 du 17 janvier 2020,
- entendu le rapport de la commission ad hoc,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**dans sa séance du 30 mars 2020 décide**

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux de réfection des façades des bâtiments ECA n° 416 et n° 377,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 140'000.00,
- d'autoriser la Municipalité à emprunter tout ou partie du montant du crédit selon les disponibilités financières de la Commune.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
  
Cédric Matthey



La Secrétaire  
  
Claudine Burri-Monney

**Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 janvier 2020**

**Municipaux responsables : Cédric Matthey, Syndic  
Monique Ries, Municipale en charge des bâtiments**